

**Les tarifs d'électricité augmenteront à cause du projet GNL Québec, selon l'Union des consommateurs.**

**Saguenay, Québec, Montréal - le 26 février 2021** - À la lumière des récentes conclusions de l'Union des consommateurs, le projet GNL Québec entraînerait un «manque à gagner» de près de 310 M\$ pour Hydro-Québec et une hausse des tarifs d'électricité d'environ 2,1% pour la population du Québec. Plusieurs organismes incluant la Coalition Fjord, Greenpeace Canada, Nature Québec et Équiterre pressent donc le gouvernement Legault de fermer définitivement la porte au projet GNL Québec.

Cette hausse des tarifs serait la conséquence directe de la mise en fonction de l'usine de liquéfaction de gaz de GNL Québec qui consommerait d'importantes quantités d'électricité. Ceci forcerait Hydro-Québec à recourir à de nouveaux appels d'offres pour des approvisionnements d'électricité à long terme qui s'avèreraient onéreux. C'est la conclusion que fait l'analyse de l'Union des consommateurs dans une [lettre ouverte](#) publiée ce matin. L'Union des consommateurs est catégorique : le projet de GNL Québec « ferait augmenter les tarifs d'électricité pour polluer davantage ». En bref, les quelques 5 TWh additionnels que demanderait le projet Énergie Saguenay entraîneraient, dès 2027, un impact important sur les coûts d'approvisionnement.

L'Union des consommateurs ajoute que « le manque à gagner résultant de l'écart entre les coûts d'approvisionnement et les revenus associés à Énergie Saguenay pourrait avoisiner 310 M\$ en 2030 ». En fait, « pour couvrir ces pertes, HQD devrait donc hausser tous ses tarifs d'environ 2,1 %, soit le double de la hausse tarifaire prévue par HQD en l'absence de ce projet », explique l'Union des consommateurs.

### **Citations**

Jean Paradis, responsable des dossiers énergétiques à la Coalition Fjord, affirme que « tous les clients d'Hydro-Québec doivent réaliser que GNL Québec ferait augmenter leurs tarifs d'électricité. Le projet ne satisfaisait déjà pas le critère minimum d'acceptabilité sociale requis par le gouvernement et dont le ministre Fitzgibbon a reconnu l'importance. En plus, il entraînerait des hausses

de tarifs d'électricité à la grandeur du Québec. C'est totalement inacceptable pour les Québécois.es ».

« Le gouvernement Legault doit rejeter le projet GNL Québec qui affecterait le portefeuille des Québécois, menacerait les bélugas et aggraverait la crise climatique alors qu'il ne bénéficie d'aucune acceptabilité sociale. L'électricité renouvelable du Québec doit être utilisée pour décarboner l'économie, électrifier les transports et accélérer le virage vert. Il serait insensé qu'Hydro-Québec ait à produire plus d'électricité et refile la facture à la population pour permettre à GNL de liquéfier et d'exporter du gaz sale de l'Alberta. Hydro-Québec et le ministre Julien doivent servir les intérêts de la nation et non pas ceux des gazières » déclare Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie à Greenpeace.

« GNL Québec a besoin d'une quantité gigantesque d'électricité disponible à faible coût pour rentabiliser son usine de liquéfaction de gaz. Si le projet voit le jour, l'ensemble des Québécois et Québécoises verraient leur compte d'Hydro augmenter et se retrouveraient donc à financer l'utilisation d'une énergie renouvelable pour exporter une énergie extrêmement polluante. Notre électricité propre doit être utilisée pour s'attaquer à la crise climatique sur le sol québécois, et non pour exporter du gaz albertain », explique Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec.

« L'impact potentiel de ce projet sur les clients d'Hydro-Québec est non négligeable. L'analyse de l'Union des consommateurs est très éclairante et démontre l'importance d'être plus transparent envers les Québécois.es sur les impacts économiques, touristiques et environnementaux de ce projet digne d'une autre époque », affirme Émile Boisseau-Bouvier, analyste des politiques climatiques d'Équiterre.

Cette sortie de l'Union des consommateurs survient après que [648 scientifiques](#), incluant 40 économistes et 250 spécialistes de la santé aient demandé le rejet pur et simple du projet, qu'une pétition de plus de 119 000 noms en opposition au projet ait été déposée à l'Assemblée nationale et que plus de 9 mémoires sur 10 déposés à la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) aient été défavorables au projet. Les groupes rappellent qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour ce projet alors qu'à peine un tiers de la population du Québec y est favorable ([sondage Léger](#)).

**Pour plus d'informations, veuillez contacter:**

Loujain Kurdi, Conseillère aux communications, Greenpeace Canada, +1 514 577-6657, [loujain.kurdi@greenpeace.org](mailto:loujain.kurdi@greenpeace.org)

Jean Paradis, Responsable des dossiers énergétiques à la Coalition Fjord, +1 418 487-4372 [info@jeanparadis.ca](mailto:info@jeanparadis.ca)

Anthony Côté Leduc, Relations Médias, Équiterre, +1 514 605-2000, [acoteleduc@equiterre.org](mailto:acoteleduc@equiterre.org)

Alice-Anne Simard, Directrice générale, Nature Québec, +1 418 803-4992, [alice-anne.simard@naturequebec.org](mailto:alice-anne.simard@naturequebec.org)